



info potes

Numéro 46, décembre 2024



Chers Potes,
Chères consoeurs, Chers confrères,
Chères amies, Cher amis,

L'année s'achève et bon nombre d'entre vous ont décidé de voyager sous d'autres latitudes afin de découvrir de nouvelles recettes qui seront reprises par les Potes dans leurs Commanderies respectives.

Le Conseil magistral d'automne a été annulé en raison de la tempête de neige qui nous a tous surpris. Je remercie vivement Daniel Juilland et ses Potes qui avaient tout préparé et qui ont dû trouver des solutions pour placer les vivres périssables et éviter des pertes financières. Il n'était plus possible de reporter la rencontre en raison de nombreuses absences au sein du Conseil de confrérie en cette fin d'année.

Je vous adresse un Joyeux Noël et mes meilleurs vœux pour la Nouvelle Année. Une année de l'espoir qui verra, souhaitons-le, une résolution des conflits en présence.

Avec les salutations amicales et confraternelles du Conseil de la Confrérie des Potes-au-feu.

Hubert Varrin, Gouverneur



La Chasse	
Terrine surprise, mesclun, sauce à l'huile de noix de Sarzens,	Hermitage sec 2019, Fully
T-bone de sanglier sace Grand Veneur, spätzlis à la farine complète du moulin de Romont, choux de Bruxelles	Humagne 2018, Fabienne Cottagnoud, Vétroz
Vacherin Mont d'LOr champion suisse des pâtes molles, André Romanel sur Morges	Dézaley Marsens 2016, Marcel Corboz Epesses
Poires pochées au chocolat	

Pain boulangerie Ferrer Moudon : pain paysan, multicéréales



Terrine surprise



T-bone de sanglier



Vacherin Mont d'Or



Poire pochée au chocolat

Conseil magistral d'automne Prévu le 21 novembre à Lucens

En raison de la suppression du Conseil magistral d'automne, je vous communique ci-dessous le message que j'avais prévu de transmettre aux délégués des Commanderies :

Message du Gouverneur (Citation inchangée)

Chers Potes,

Bienvenue à Lucens et merci aux Potes de Moudon pour leur invitation. Votre présence à tous me réjouit, mais surtout les nouveaux Commandeurs, Chanceliers ou Argentiers. Qui de vous participe pour la première fois à un Conseil magistral dans sa nouvelle fonction ? ...

Bienvenue à vous tous. Depuis le dernier Conseil magistral de Gilly, de nombreux événements ont eu lieu, notamment le 54ème Concours de cuisine gastronomique en plein air à Rolle. Un grand merci aux organisateurs les Potes de la Côte Gourmande pour leur organisation. Les infrastructures du château se prêtent particulièrement bien pour ce genre de manifestations et on peut dire qu'on est passé entre les gouttes. Merci à tous les participants et félicitations aux lauréats. Les Potes de la Vallée de Joux ont du pain sur la planche puisqu'ils organisent en 2025 le prochain Conseil magistral qui aura lieu à une date à définir avec les organisateurs et le 55ème Concours de cuisine gastronomique en plein air le samedi 21 juin au Sentier. Je vous y attends tous afin que vous puissiez vous mesurer une fois de plus dans l'esprit de camaraderie et de convivialité qui nous anime.

En 2025 nous allons organiser un Chapitre comme tous les deux ans. Nous en reparlerons au point 8 de l'ordre du jour. N'hésitez pas à faire des propositions. Et deux ans plus tard, la FSCBG souhaite organiser un Congrès mondial de la FICB qui réunit 2 à 300 participants du monde entier. Les confréries de la FSCBG seront mises à contribution pour préparer des apéritifs ou repas et vous aurez aussi la possibilité de participer à certains événements. Le congrès aurait probablement lieu du 27 au 31 mai 2027, l'année où les Potes de Montreux organisent le concours de cuisine gastronomique en plein air. Mais c'est de la musique d'avenir et nous en reparlerons prochainement.

Revenons à l'année 2024 qui sera marquée par la démission des Potes de Genève. On s'y attendait. Nous avons refusé de leur fournir des sautoirs pour leurs nouvelles Potes et leur avons répondu de soumettre une proposition afin que le Conseil magistral puisse prendre une décision démocratique au sujet de l'entrée des femmes dans notre confrérie. Ils ont préféré simplement renoncer à cette offre et démissionner de la Confrérie. Je vous lis le contenu de leur lettre... (lecture de la lettre ci-dessous) C'est bien regrettable ! Nous en avons parlé lors du Conseil magistral d'automne 2022 à St-Sulpice et la majorité des avis allaient à l'encontre de la proposition de Guillaume Keller. La porte de l'Association des Gourmettes est toujours ouverte aux dames qui souhaitent cuisiner entre elles. Tout espoir n'est pas perdu pour reconstituer une commanderie à Genève. Affaire à suivre !

Pour conclure, je vous remercie vous tous ici présents pour le travail que vous effectuez au sein de vos Commanderie, ainsi que les membres du Conseil de confrérie pour leur engagement tout au long de l'année. Vive les Potes-au-feu ! Merci de votre attention.

Hubert Varrin, Gouverneur

Commanderie des Potes-au-Feu de Genève
Guillaume Keller
Commandeur
Chemin François-Chavaz 3
1213 Onex

Hubert Varrin
Gouverneur
Confrérie des Potes-au-feu
Av. du Parc-de-la-Rouvraie 10
1018 Lausanne

Onex, le 23 octobre 2024

Cher Monsieur Varrin,

Nous, membres de la Commanderie de Genève de la Confrérie des Potes-au-feu, vous écrivons pour vous faire part d'une décision importante prise par notre commanderie lors de notre dernière assemblée générale du 8 janvier 2024.

Depuis sa fondation, notre commanderie a toujours cherché à promouvoir les arts culinaires et gastronomiques en partageant un esprit de camaraderie et d'amitié, tel que défini dans les statuts de notre confrérie. À l'heure actuelle, nous ressentons le besoin d'évoluer en incluant activement les femmes dans nos activités, y compris les conseils et les compétitions, reflétant ainsi les valeurs d'équité et de diversité qui nous sont chères.

Nous avons constaté que cette vision n'est pas pleinement partagée au sein de la structure plus large de la Confrérie. Afin de poursuivre notre mission avec intégrité et sans compromis sur ces valeurs fondamentales, nous avons pris la décision difficile de procéder à une démission formelle. Cette démarche nous permettra de maintenir et d'élargir notre engagement envers une gastronomie inclusive et innovante.

Nous vous assurons que cette décision est prise après mûre réflexion et avec le plus grand respect pour la Confrérie et ses membres. Nous restons dédiés à l'esprit originel de la Confrérie, tout en cherchant à l'adapter aux besoins contemporains de notre communauté.

Nous demandons donc formellement, conformément à l'article 7 des statuts, notre démission de la Confrérie des Potes-au-feu, effective à la fin de l'année civile. Nous vous saurions gré de bien vouloir enregistrer notre décision et de procéder aux dispositions nécessaires.

Nous espérons que cette transition se fera dans un esprit de compréhension mutuelle et de respect. Notre Commanderie reste ouverte à des dialogues futurs qui pourraient explorer de nouvelles formes de collaboration.

Veuillez agréer, cher Gouverneur, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Au nom de la Commanderie de Genève

Guillaume Keller
Commandeur



Annexe : PV de l'assemblée générale du 8 janvier 2024, de la commanderie de Genève.

Le Conseil de confrérie regrette vivement cette décision.

Agenda 2025

Printemps	Vallée de Joux	Conseil magistral (<i>La date sera fixée le 14.1.2025</i>)
21 juin	Le Sentier	55 ^{ème} Concours de cuisine gastronomique en plein air
Automne	?	Chapitre de la Confrérie des Potes-au-feu

Liens Internet

Confrérie des Potes-au-feu

www.potes.ch

FSCBG

www.confreries.ch

FICB

<http://www.winebrotherhoods.org/>

